Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 20 (1923)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE
D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

——— Compte de chèques et virements II. 1480. ———

Secrétariat :	*Présidence :*	*Assurances :*
Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève).	A. MAYOR, juge, Novalles.	L. FORESTIER, Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse ;* par **Fr. 7.—** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGTIÈME ANNÉE — N° 9. — SEPTEMBRE 1923

SOMMAIRE. — Office du miel ; Contrôle du miel ; Photographie de l'Assemblée générale de Nyon, par F. JAQUES. — Conseils aux débutants pour septembre, par SCHUMACHER. — Les miellats (suite et fin), par Alin CAILLAS. — Echos tardifs, par DE L'AJOIE. — Duplique tardive (illustr.), par H. BERGER. — Deux méthodes ; Pose des hausses, par TRICOIRE Frères. — Quelques observations concernant la garniture des cadres, par J.-B. WECK, Colmar. — Pesées de ruches. — Flore mellifère. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Nouvelles de France. — Dons reçus.

OFFICE DU MIEL

Comme nous l'avons annoncé dans le *Bulletin* de juin, nous estimons que les miels de première récolte 1923 doivent être vendus avec une plus-value de 1 fr. par kg. sur les prix pratiqués l'année dernière.

Quelques régions ont bénéficié d'une deuxième récolte d'un miel brun foncé provenant essentiellement des forêts de chênes et des châtaigniers. Ce miel, dont la valeur est inférieure aux miels blond roux de première récolte, peut être vendu par l'intermédiaire de l'Office. Les apiculteurs intéressés peuvent en envoyer des échantillons en indiquant le prix de vente.

F. Jaques.

CONTROLE DU MIEL

La minime récolte de cette année est la cause d'une diminution assez sensible des demandes de contrôle, néanmoins beaucoup de sections ayant compris le but et l'utilité du contrôle se sont fait un devoir de l'organiser avec soin.

Chaque apiculteur a tout de même quelques rayons à extraire, et malgré la disette il y a ici et là quelques bidons à vendre.

Nous invitons donc les apiculteurs des sections où le contrôle n'a pas été organisé de faire leurs demandes directement à leurs contrôleurs. Ceux-ci prélèveront les échantillons, rempliront soigneusement les bulletins de contrôle en présence du miel extrait, du rucher et de l'apiculteur. Puis ils enverront échantillons et bulletins au chef du contrôle pour l'examen.

Le chef du contrôle, *F^s Jaques,* Nyon.

Photographies en souvenir de l'Assemblée générale de Nyon.

M. Milleret, photographe à Genève, nous a présenté une dixaine de photographies, format 13 × 18, prises à différents moments de nos périgrinations sur le Jura vaudois. Deux exemplaires sont parus déjà sur le *Bulletin* du mois d'août, les autres représentent la Station de fécondation, le groupe des enfants de St-Cergue, l'assemblée à la Chèvrerie, la visite aux gogants de la Borsattaz, etc., etc.

Nous invitons les apiculteurs qui désirent posséder un ou deux de ces exemplaires d'en faire la demande au soussigné en indiquant le motif de la photographie.

Toutes les commandes seront transmises et M. Milleret fera directement les envois à raison de 1 fr. 50 l'exemplaire plus 50 ct. pour le port et l'emballage.

F. Jaques.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

La campagne apicole a pris fin de très bonne heure cette année ; la sécheresse a tari la production du nectar et nos butineuses sont condamnées depuis plusieurs semaines déjà à une inactivité qui rend dangereuse toute opération au rucher.

Cette inactivité a restreint, ou arrêté même, la ponte de la reine ; ceux qui ont pu le faire ont donc bien fait de commencer en août un nourrissement préparatoire.

Septembre, la première quinzaine, est le dernier moment pour compléter les provisions. Avant de donner cette nourriture d'hiver, saisissez l'occasion d'enlever les rayons défectueux ; il n'y a plus beaucoup de couvain ; au printemps c'est plus délicat que maintenant. Par rayons défectueux nous entendons des rayons mal bâtis, effondrés ou allongés, contenant trop de cellules de mâles, etc. En resserrant vos colonies sur huit ou sept cadres même, vous augmentez d'autant les chances de réussite de l'hivernage.

Pour faire votre sirop, relisez la *Conduite du rucher* si vous ne possédez pas ce livre par cœur. Nous gardons depuis bien des années cette proportion : 3 litres d'eau pour 5 kg. de sucre, mais nous avons soin de remplacer une bonne partie du sucre par du miel ; nous recueillons avec soin celui provenant de la fonte des opercules, celui que nous écumons à la surface des maturateurs, etc., Un peu de sel, un peu de vinaigre, laissez cuire le tout pendant quelques minutes et donnez à vos colonies par rations de 2 kg.

En donnant davantage à la fois, le sirop sera mal placé et hors d'atteinte pendant l'hiver.

Pour ce nourrissement, prenez toutes les précautions, surtout si la chaleur d'août continuait en septembre -- car vous auriez alors beaucoup de peines et d'ennuis à remettre le calme au rucher.

N'oubliez pas de soufrez vos rayons de hausses et vos rayons de réserve, encore pendant ce mois. Plus tard, après les avoir logés dans un local sain et sec, à l'abri des souris, vous n'aurez plus à craindre la teigne.

Pour le moment, le miel ne se vend que très peu. Les raisons en sont connues : les fruits, les confitures le remplacent, de sorte que la demande est minime. Mais ce n'est pas maintenant que le miel se consomme ; c'est en hiver et au printemps qu'il a toute sa valeur ; attendons avec patience, les achats se feront bientôt et les prix iront en haussant, car la récolte est faible partout en Suisse et en dehors de Suisse. En attendant, soignez bien vos quelques bidons dans un local sec, aéré, sans odeur, et jetez de temps en temps un coup d'œil sur ces trésors parfumés. Quant aux bidons vides, hélas très nombreux et sonores, ne les négligez pas non plus ; il faut qu'ils restent en bon état et très propres ; leur tour viendra de se remplir de cet or liquide et odorant qui est le miel.

Notre semis de « Hubam » a superbement réussi ; c'est sans doute une variété de mélilot, mais il est, depuis plus d'un mois, assiégé sans interruption par les abeilles ; certaines tiges ont deux mètres vingt de hauteur, garnies de hampes florales blanches sur lesquelles,

du matin au soir, butinent les abeilles, les guêpes, les mouches. D'autre part, des plantes d'hysope qui nous avaient été données il y a trois ans, fleurissent aussi sans interruption depuis deux mois environ et sont actuellement encore visitées assidûment par les butineuses. Tout cela ne fait pas une récolte assurément, mais il est bon d'avoir tout autour de sa maison quelques plates-bandes ou quelques carreaux de ces fleurs mellifères, produisant en juillet, août et septembre, pour maintenir l'activité des colonies.

Nous avons de même multiplié les plantes à pollen de telle façon que par ces temps de sécheresse et d'inactivité générales, nous voyons chaque matin et jusqu'à plus de midi, nos butineuses revenir chargées de ce « pain d'abeilles », comme disaient les vieux, si nécessaire aussi à un bon hivernage et à un développement précoce au printemps. Ne comptons pas sur le voisin seulement pour ces semis et plantations, faisons chacun notre part, la récompense vient toujours.

Enfin, comme les lectures vont recommencer, nous annonçons les prix des ouvrages que l'on peut se procurer par l'intermédiaire de la Romande.

L'abeille et la ruche, par Langstroth et Dadant, dernière édition, 7 fr. 20.

Le système Dadant, 4 fr.

Perret-Maisonneuve, *L'apic. intensive,* 6 fr.

Ces prix s'entendent franco, contre remboursement.

Nous les expédierons sous peu à ceux qui les ont déjà commandés et invitons chaque apiculteur, désireux d'étendre ses connaissances, à les acheter. Ils lui feront passer d'heureux et utiles moments.

Daillens, 20 août. *Schumacher.*

LES MIELLATS

(SUITE ET FIN)

Ne disons donc pas, tel arbre n'est pas mellifère. Nous risquerions de commettre une grossière erreur. Certains, réputés non mellifères, tels quelques espèces de pins, certains sapins, le peuplier noir, etc., peuvent donner du miellat en abondance. D'autres réputés simplement mellifères peuvent l'être doublement. Nous citerons par exemple le *cerisier* qui donne au printemps le nectar de ses fleurs et peut encore fournir comme j'ai pu le constater cette année une abondante production de miellat par l'intermédiaire de colonies de pucerons.

Témoin encore le tilleul qui donne à nos abeilles le miel de sa floraison et le miellat qui exsude de la surface et des nervures de ses feuilles.

Il y aurait donc intérêt pour les apiculteurs à connaître parfaitement les ressources végétales dont peuvent disposer leurs abeilles. Et à côté des plantes dénommées mellifères dans la plupart des traités botanniques ou apicoles, il y aurait lieu d'indiquer les arbres producteurs du miellat. A ce sujet, nous recevrions volontiers les communications ou observations d'apiculteurs qui pourraient nous aider à établir ces données pour le plus grand profit de tous.

A titre d'indication, nous donnons ci-dessous avec les renseignements que nous possédons les principaux miellats connus, avec la nature du sucre qu'ils renferment.

Principaux miellats étudiés

Désignation du miellat	Nature	Sucre	Observations
Pin	Naturel Puceron	Lévulose dito	Observé par l'auteur
Sapin	Naturel Puceron	Glucose et Lévulose	dito
Platane	Naturel	Mannite	Observé par Jaudrier
Frésain	Naturel	Dulcite	» » Maquenne
Mélèze	Naturel Puceron	Glucose et Mélézitose	» » Berthelot dito
Tilleul	Naturel Puceron	Glucose et Mélézitose	Observé par Maquenne dito
Cytise	Naturel	Mélézitose	Obs. Bourquelot et Héreisey
Peuplier noir	Naturel Puceron	Mélézitose	» Georges Tauret
Cerisier	Puceron	Glucose et Mannite	» l'auteur

Il est certain que de nombreux végétaux peuvent s'ajouter à cette liste et que celle-ci n'est pas limitative. D'autre part, si certains observateurs, dans une situation donnée, ne remarqueraient pas la production du miellat, pour l'un des arbres indiqués plus haut, ils devraient simplement en conclure qu'au moment de l'observation, le miellat n'était pas en formation. Nul n'ignore en effet que la sécrétion du nectar, et par suite celle du miellat, obéissent à des lois bien déterminées. Certaines plantes sont mellifères dans un terrain déter-

miné et ne le sont pas dans un autre. Certaines plantes sont mellifères à une heure déterminée, et ne le sont pas à une autre, et ainsi de suite. Si le terrain joue un rôle important, la température extérieure et l'hygrométrie entrent également en ligne de compte et exercent sur le phénomène qui nous intéresse une action décisive et capitale.

Ceci posé, nous voudrions indiquer, simplement à titre documentaire, quelle méthode peut être appliquée pour rechercher dans les divers miellats les sucres dont nous avons mis les noms en évidence au cours de cette étude.

1° *Préparation du sirop d'étude.* — Rechercher un arbre à miellat abondant, tilleul, sapin, cerisier, etc. Cueillir les feuilles avec précaution et en peser environ cinq kilos. Les plonger dans une cuve de verre contenant le double du poids d'eau, soit environ 10 litres. Les remuer souvent et laisser en contact pendant quatre heures dans une pièce où la température ne dépasse par 10°.

Reprendre ces feuilles une à une et les rincer dans un autre récipient contenant seulement cinq kilos d'eau. Mélanger les deux liquides ainsi obtenus. Nous possédons ainsi quinze litres de liquide.

Evaporer doucement au bain-marie cette quantité relativement considérable jusqu'à ce qu'elle soit réduite à 1 litre. Ce dernier renferme de 20 à 30 grammes du sucre à caractériser.

2° *Traitement du sirop d'étude.* — Le sirop précédent peut encore avantageusement être réduit de moitié pour en faciliter les traitements ultérieurs. Il est alors étendu de trois fois son volume d'alcool à 95°. Les gommes, les dextrines, les matières étrangères se précipitent.

On filtre et l'on recueille le filtrat qui est distillé pour en éliminer tout l'alcool qu'il contient. On ajoute alors du sous-acétate de plomb pour opérer la défication. S'il y a lieu, l'excès de plomb est éliminé par l'acide sulfurique. On reprend le résidu par l'alcool à 95°, qui par évaporation laisse déposer le sucre contenu dans le miellat soumis à l'étude.

C'est là une méthode générale de préparation qui a été appliquée par M. Georges Tauret à l'examen du miellat de peuplier et qui a été rélatée dans le compte rendu de l'académie des sciences du 10 novembre 1919.

Nous voici donc fixés d'une manière aussi précise que possible sur la nature et sur l'origine des divers miellats qui peuvent être rencontrés dans la nature.

A notre avis, bien que en règle générale le miellat ne soit pas aussi estimé dans le commerce que le miel ordinaire, nous ne pensons pas que cette défaveur soit justifiée.

En effet, que peut-on reprocher au miellat ? *Sa couleur ?* S'il est foncé, d'autres miels le sont aussi, souvent même davantage. *Son arome ou son parfum ?* Nous connaissons des miellats de sapin qui sont absolument délicieux. *Sa composition ?* Elle est, nous l'avons vu, à peu près identique à celle du miel pur d'abeilles. Et même, pour ceux qui préfèrent le miel liquide, la dextrine empêchant la granulation ce doit être pour ces consommateurs une supériorité marquée.

En somme, aucun grief sérieux ne peut être formulé à l'encontre des miellats. Nous sommes certains du reste que bien des consommateurs, bien des apiculteurs peut-être en dégustent sans s'en douter. Et nous concluons en disant que le miellat est comme le miel : dès l'instant qu'il est pur et récolté par nos diligentes ouvrières, il constitue l'aliment idéal, le reconstituant par excellente, le produit naturel qui contient des trésors remarquables et insoupçonnés.

Alin Caillas, ingr agricole.

ÉCHOS TARDIFS

Comment pourrait-on laisser sous silence la jolie assemblée des inspecteurs cantonaux du « Rosenberg », à Zoug. Ces échos, quoique tardifs, n'intéresseront pas moins les lecteurs. Les 27 et 28 avril, le Rosenberg fut vraiment la « montagne des roses ». Presque tous les inspecteurs avaient répondu à l'appel de leur chef. Après des paroles vibrantes de bienvenue, le président central de la Société suisse des amis des abeilles salua particulièrement le représentant de l'Office vétérinaire fédéral, M. le Dr Flückiger, notre expérimenté conseiller du Liebefeld, M. le Dr O. Morgenthaler, l'entomologiste bien connu, M. le prof. Dr Schneider, de Zurich, et quelques vétérinaires cantonaux.

Depuis sept années, de pareilles conférences n'avaient eu lieu et c'est avec un grand plaisir et un esprit de solidarité que les inspecteurs se rencontrèrent. L'infection des ruchers malades s'est localisée un peu partout, grâce à une grande initiative. Dans plusieurs cantons, les postes ont été repourvus par de nouvelles forces et il était nécessaire de donner une orientation ferme, aux jeunes fonctionnaires. Aussi, dans le cours des dernières années de nouvelles maladies furent découvertes et traitées. Ainsi la Nosema s'est passablement propagée et aujourd'hui l'Acariose aux portes de la Suisse romande, menace l'apiculture suisse.

L'apiculture est une branche qui a aussi ses combats et l'apiculteur ne doit jamais se lasser. Comparons-nous à l'horticulteur, ou au vigneron qui ont tous deux à lutter toute l'année contre les champi-

gnons, poux, phyloxera, hanneton, chancre, mildiou, etc. C'est pourquoi ces journées de conférences doivent nous donner une orientation nette, du courage et de l'initiative pour le bien de notre apiculture nationale.

Le président central donne ensuite la parole à M. Leuenberger, chef de la loque et maladies des abeilles. Celui-ci salua les vieux inspecteurs qui avaient prêté fidèlement leur concours à l'assurance-loque et exhorta les jeunes de remplir leurs obligations avec le même zèle.

M. le Dr Morgenthaler du Liebefeld ouvre la série des conférences avec le thème : Les maladies du couvain des abeilles à la lumière des nouvelles recherches.

Nous devons distinguer la maladie du couvain de celle des abeilles adultes. Dans la foule vivante des abeilles il est bien à comprendre que lorsqu'une maladie se déclare qu'elle se propage vite et qu'il est nécessaire d'en découvrir l'infection. La constatation des maladies du couvain est la plupart du temps assez facile. Chaque œil expérimenté peut distinguer la variation des couleurs du couvain malade. Aussi, il serait à souhaiter que chaque apiculteur se familiarise de telle sorte, qu'à chaque opération il puisse par un simple coup d'œil contrôler l'état de santé du couvain.

Le couvain sain doit être blanc, luisant, le coloré est malade. A ce point on n'est pas assez attentif et dans maints lieux la loque végète durant des années. Il serait à recommander que les assemblées et les cours ordonnassent de faire plus attention car le début de l'infection est facile à combattre.

Les apiculteurs du siècle passé (Dr Dzierzen) préconisaient déjà deux sortes de loque : une maligne et une bénigne. Le nombre des procédés pour le traitement est très grand. Mais tous les modes de traitement n'ont abouti qu'à des résultats sans valeur.

Seule, une bonne méthode d'analyse à l'aide du microscope nous a montré les différentes maladies du couvain et le chemin sûr de les connaître et les combattre.

On distingue particulièrement le couvain aigre et la loque. Le couvain aigre est la maladie du couvain ouvert et la loque du couvain operculé. Le provocateur du couvain aigre *(Bacillus Muten)* n'a pas de spores, celui de la loque en forme un nombre incommensurable et ces spores ont une facilité de vivre incompréhensible. Ainsi on a constaté qu'une ruche incomplètement désinfectée conservait les germes plus de dix ans et que si on y logeait de nouveau un essaim, la loque s'y déclarait de nouveau.

La maladie du couvain aigre est surtout répandue dans les cantons du Tessin, Valais et en Suisse romande, tandis que la loque maligne est remarquée en Suisse allemande.

Une série de photographies nous montra tous les stades de ces maladies.

« Le traitement d'un rucher infecté de loque », sujet de M. Dammbach, Löfenwil, intéressa aussi les auditeurs. Dans aucun cas, un rucher ne doit être traité sans avoir envoyé un rayon pour l'analyse bactériologique au Liebefeld. Il est à remarquer que lorsqu'on est en présence d'un cas de loque, il ne faut pas oublier de désinfecter l'extracteur et tout le matériel et que la cire ne peut être utilisée que par des maisons ne fabriquant pas de plaques gauffrées et matériel apicole.

« Le couvain aigre (loque puante) et son traitement » donné d'une manière si distincte par M. Leuenberger attira l'attention de chacun.

Le provocateur du couvain aigre *(Bacillus pluton)* ne forme presque pas de spores mais est très résistant aux basses températures. Il tue les larves déjà au deuxième jour et on peut le remarquer par la couleur jaunâtre. La guérison est seulement possible lorsqu'il y a un arrêt de ponte, soit que la ruche devienne orpheline ou que l'on éloigne la reine. Si la population est encore forte, elle peut éliminer le couvain (larves) malade.

— Il serait intéressant et très utile pour la Société romande, qu'elle suive l'exemple de la Société suisse allemande qui a procuré à ses 16.000 sociétaires la brochure de M. Fr. Leuenberger, intitulée: « La loque et les autres maladies des abeilles ». Ainsi, chaque sociétaire aurait une connaissance complète de ces maladies et une bonne orientation.

La discussion générale fut très animée et six sujets y furent traités entre autre :

Les sections ont le devoir de veiller à la santé des ruches de leurs membres et de donner des explications fondées. Tout les deux ou trois ans, il devrait se donner une conférence sur les maladies des abeilles et le meilleur conférencier est l'inspecteur cantonal.

M. Amacker, Eischoll (Valais) nous parle de : « L'inspection des contrées contaminées est une nécessité absolue ». Ces inspections devraient être périodiques et les petits ruchers isolés ou impeuplés très surveillés.

Après un souper en commun, on nous fit passer sur l'écran une série de projections très nettes sur l'anatomie de l'abeille et ses maladies, avec des explications, coulant comme d'une source abondante,

de M. Leuenberger. S'occupant de nos abeilles, on admit aussi leurs principes et on travailla tard dans la nuit. Cette première journée fut parfaite.

Le deuxième jour fut entièrement consacré aux maladies des abeilles adultes : 1° La dysenterie ; 2° Le mal de mai ; 3° La nosema ; 4° La maladie des forêts ; 5° L'acariose.

Les quatre premières sont plus ou moins connues de tous. Il en est différent de l'acariose. M. Leuenberger traite le sujet en main de maître.

L'acariose *(Acarabis woodi)* fut découvert dans l'ile de Wight en 1894 et circule dans les trachées pulmonaires de l'abeille. Il se multiplie très vite et en quelques semaines toute la colonie est infectée. L'abeille, en butinant ou en pillant transmet la mite aux populations voisines. Si une ruche est infectée dans un rucher, il ne faut pas longtemps pour qu'il soit complètement contaminé.

L'acarien, grand seulement de $^1/_{10}$ de mm. ne peut être vu à l'œil nu. Il se nourrit du sang de l'abeille jusqu'à ce qu'elle soit sans force et ne puisse plus voler. On peut le reconnaître facilement avec le microscope. Il est accouplé, il y a des femelles plus grandes et allongées et des mâles plus petits, arrondis.

L'arrêté de l'Office vétérinaire fédéral veut que l'on combatte avec énergie les foyers nouvellement découverts en Suisse. Si l'apiculteur et l'inspecteur cantonal font leur devoir, il sera possible d'éloigner cette maudite maladie chez nous.

A la fin de ces conférences si instructives, Messieurs le conseiller national Wartenweiler, le pasteur Roppler et le Dr Flückiger remercièrent l'organisateur M. Leuenberger et son sympathique collaborateur M. le Dr Morgenthaler.

Chacun a pu puiser des connaissances nouvelles et beaucoup d'encouragement.

Un cours de manipulation de la cire avait eu lieu quelques jours auparavant et on put se délasser en examinant les jolis travaux exécutés.

Le musée apicole, très bien aménagé intéressa vivement tous les spectateurs et chacun se souviendra encore longtemps de ces belles journées passées sur le Rosenberg.

Transportés ainsi au centre de notre belle Suisse, l'hymne national nous est inspiré de lui-même et notre devise nous paraît de nouveau si sublime.

Un pour tous,
Tous pour un.

De l'Ajoie.

DUPLIQUE TARDIVE

L'an passé, à la suite d'un communiqué en faveur du poligonum, un correspondant avait répondu qu'il ne voyait pas un essaim occupé auprès de ces corolles mais de temps en temps *une abeille* sur ces jolies fleurettes blanches.

Quelques apiculteurs de ma région, convaincus de l'utilité de cette fleur pour nos ruchers étaient étonnés de mon silence et même de

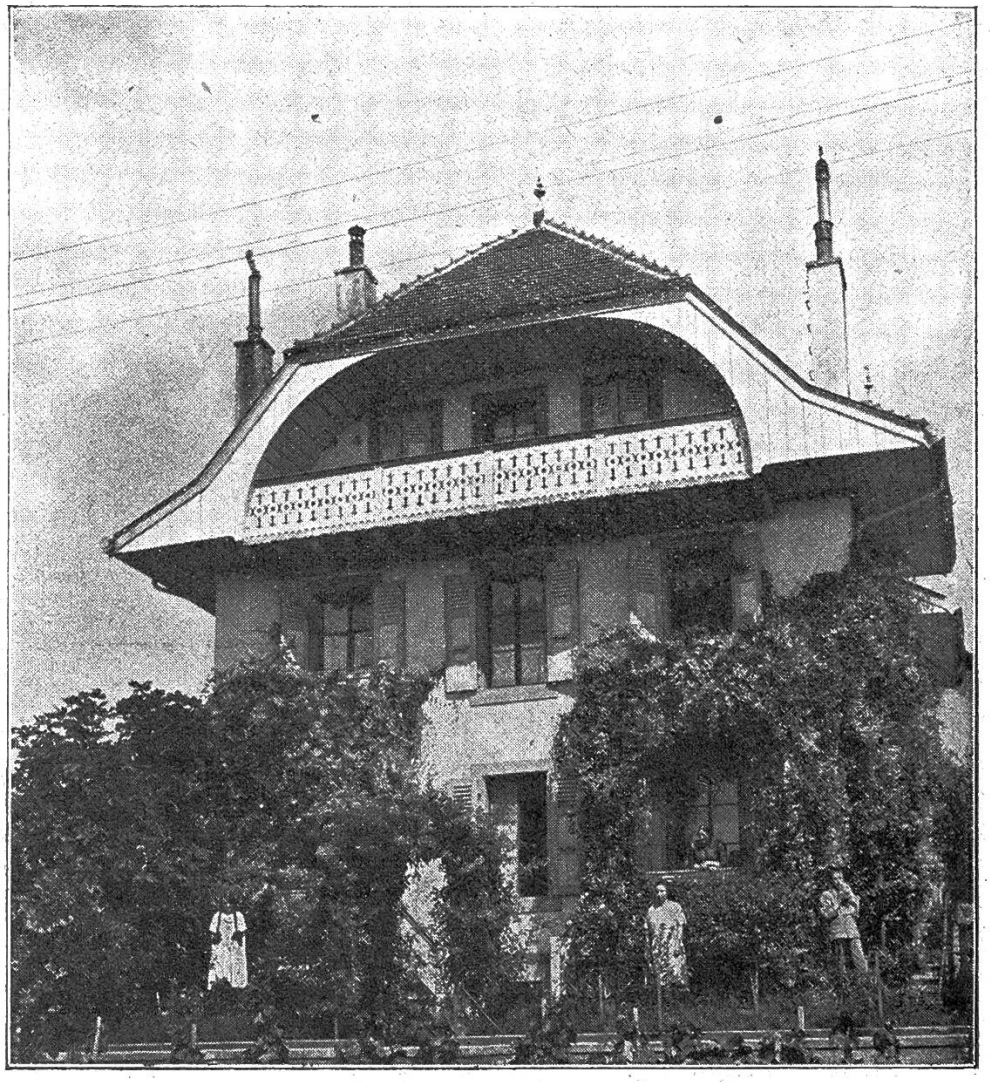

Une maison couverte de poligonum.

mon refus d'envoyer des bois aux nombreuses personnes qui m'en avaient demandé. A vrai dire, les arguments avancés contre les miens demandaient réflexion et surtout une observation répétée.

Aujourd'hui c'est fait et avec la permission de notre rédacteur en chef je puis parler.

J'atteste formellement que le poligonum en fleurs depuis deux mois qui entortille notre maison est visité dès l'aube à la nuit par des milliers d'abeilles. Le bourdonnement n'arrête pas, au point qu'il excite la curiosité des passants. J'ai visité des champs d'esparcette en fleurs pour la deuxième fois, des étendues toutes jaunes de corolles de lottier, il n'y avait presque pas de comparaison avec l'animation constatée autour de nos fenêtres, dans nos chambres.

Je maintiens donc mon premier article *in globo* et j'enverrai cet automne des rameaux à tous ceux qui m'en feront la demande.

Le poligonum fleurit de juillet à octobre. En trois ou quatre ans il couvre une façade. C'est la plante idéale pour masquer une façade disgracieuse tout en suppléant aux plantes mellifères qui ont faussé compagnie à nos abeilles pour la seconde récolte.

Mont s. Rolle, juillet. *H. Berger.*

DEUX MÉTHODES — POSE DES HAUSSES

(Article retardé).

Voici arrivé le moment de procéder à la pose des hausses. Ici, on emploie deux méthodes. La plus employée consiste à ne donner à la colonie que les hausses au fur et à mesure de ses besoins jusqu'à épuisement de la miellée. Expliquons-nous : On ne donne en principe une deuxième hausse que quand la première est aux trois quarts pleine et ainsi de suite pour la troisième, la quatrième. On met toujours la hausse vide entre la pleine et le nid à couvain à moins que l'on ne retire les cadres pleins de la première que l'on remplace par des cadres vides de la deuxième. Cette manière de faire stimule au plus haut degré l'ardeur au travail de la colonie qui ne peut supporter, à aucun prix, le vide ainsi produit au-dessus de son couvain. Quand la récolte du nectar est finie on trouve les hausses du haut toujours bondées de miel extra-fin. Le prélèvement des rayons est très facile parce que étant plus éloignés du groupe. Le rendement des colonies ainsi traitées est toujours maximum.

L'autre méthode, très attrayante en soi par la liberté qu'elle donne, est bien moins pratiquée. Elle consiste, soit à poser les hausses l'une après l'autre sur la première et les autres dessus, soit à poser toutes les boîtes d'un seul coup sur la colonie et à n'y retourner que pour prendre le miel quand la récolte du nectar est finie.

Nous avons remarqué, soit dans nos ruches d'essai, soit dans les ruches où l'on pratique cette méthode, qu'il y a beaucoup moins de miel à prendre, pour ne point dire très peu, dans les hausses du haut et qu'il n'y a que celle reposant directement sur le nid à couvain qui

se trouve toujours archi-bondée. Le prélèvement se faisant plus près du groupe est toujours plus laborieux. En général, les colonies traitées ainsi donnent moins de miel que les autres.

Sans aucun doute cette dernière méthode semble avoir un très grand avantage sur l'autre par la libération de tout assujettissement, de toute surveillance. Mais qui osera soutenir que cette surveillance n'a point sa raison d'être quand elle donne du surplus ? Mais si d'un autre côté on pense que l'on est au moment de ne pas abandonner un rucher à lui-même, que l'on doit au contraire tout surveiller de près dans un vrai rucher, on sera bien payé et on ne trouvera point dommage le temps passé au milieu des abeilles ! Il y a tant à apprendre à ce moment dans un rucher bien conduit. A cette saison on entend mieux qu'à toute autre époque de l'année la voix de la ruche, la seule qu'on doit écouter et en suivre les indications à la lettre. On apprend vite à distinguer son souffle, son murmure, ses plaintes, ses joies, ses grands cris d'espoir ! De jour comme de nuit l'approche des ruches à ce moment unique dans l'année apicole apprend toujours quelque chose de merveilleux à ceux qui en ont le culte.

Nous plaignons de tout notre cœur ceux qui les évitent et ne les approchent point et regrettons sincèrement les plaisirs et les douces joies dont ils se privent délibérément. Mais malgré ce que nous venons de dire et nous montre tolérants en cette matière, il serait très intéressant de faire une enquête à ce sujet, afin de savoir s'il serait préférable d'adopter *les progrès des simplificateurs modernes,* ou si l'on doit continuer la pratique *des vieilles barbes* de l'apiculture prudente, productive, mais respectueuse avant tout des mystères de la ruche.

Allons, les amis que la question intéresse, dites franchement à M. le Rédacteur du *Bulletin,* ce que vous en pensez ; il vous en saura gré et se fera un plaisir de nous dire de quel côté est la majorité, afin de nous y incliner. *Tricoire frères.*

QUELQUES OBSERVATIONS CONCERNANT LA GARNITURE DES CADRES

Tiré de l'*Apiculteur alsacien-lorrain.*

Le développement progressif de l'apiculture pastorale et la brisure de maint beau rayon lors de l'extraction du miel nous ont obligés à rendre les rayons plus résistants contre les chocs pendant leur transport en voiture et contre la rupture par la force centrifuge dans l'extracteur. Le moyen le plus efficace qu'on ait pu trouver à cet effet, est celui de tendre les cadres à l'intérieur de plusieurs fils de fer

étamés, une opération qui veut être comprise si l'exécuteur tient à ce que les fils remplissent le double but qui leur est assigné.

Le cadre Bastian est en général garni de trois fils de fer perpendiculaires. Pour atteindre le premier but il faut donner à ces fils une tension forte afin qu'ils forment à l'intérieur du rayon une charpente rigide. Ce raidissement n'est possible sans gauchir le cadre que quand celui-ci est formé de quatre lattes n'ayant pas moins de sept millimètres d'épaisseur. Il est avantageux de donner au porte-rayon une épaisseur de huit à neuf millimètres.

Le second but des fils de fer est de maintenir la feuille de cire gaufrée dans toute son étendue au milieu de la largeur des lattes du cadre, sans laisser la possibilité aux bords de la feuille de dévier sous l'influence de la chaleur ou sous l'action des abeilles. C'est cette circonstance qui trouve chez nos apiculteurs en Alsace le moins de considération, ce que j'ai constaté à des expositions apicoles et même à un cours d'apiculture. On dispose presque exclusivement les trois fils de fer de façon à ce qu'ils divisent l'intérieur du cadre en quatre parties de même grandeur, d'où il ressort, que les deux fils extrêmes sont éloignés des montants du cadre d'une distance de cinq à six centimètres. *Cette grande distance est fautive,* et elle a pour suite fâcheuse de mettre la large partie de la feuille de cire débordant de chaque côté le fil de fer extrême, son seul point d'appui, à la merci des abeilles, qui ne manqueront pas de la tirer hors de sa juste position. Cette déviation des bords se fait plus facilement aux feuilles minces qu'aux feuilles épaisses. La disposition susmentionnée des fils de fer serait bonne, si l'on voulait en outre pourvoir le côté intérieur de chaque montant de deux à trois agrafes qui maintiendraient les bords de la feuille et les empêcheraient de gauchir. Mais il est un moyen plus simple d'éviter l'inconvénient. Il ne faut que modifier un peu la disposition des deux fils de fer extrêmes en les rapprochant plus du montant. A l'intérieur de la France les apiculteurs laissent un espace de 2 à 3 cm. entre le montant et le fil de fer ; en Allemagne la distance varie de 1 ½ à 2 ½ cm. Pour mon compte je suis arrivé à considérer un intervalle de 2 à 2 ½ cm. comme bien convenable.

Il arrive parfois que le fil de fer des cadres, garnis quelques mois avant leur emploi, a perdu sa forte tension. De même les rayons, condamnés pour cause de vieillesse à passer au four, présentent après le découpage de la cire, un cadre ayant le fil de fer complètement détendu. Comment peut-on remédier au mal sans renouveler le fil ? Si celui-ci est dans toute sa longueur d'une seule pièce comme nous avons l'habitude de l'employer, la réparation est très facile. Il suffit de soulever avec un objet pointu (alêne) la partie du fil de fer couchée

horizontalement sur le porte-rayon et sur la traverse inférieure, et de l'attirer fortement vers le bord de la latte, où on la fixe par un petit clou qu'on enfonce de manière à ce que sa tête se pose sur le fil.

Pour ce qui concerne le montage de la cire dans les cadres, il faut éviter d'employer les feuilles quand elles sont froides, car la cire froide est fragile et raide. Une feuille gaufrée montée dans ces conditions se dilate tellement dans la ruche, qu'elle forme entre les fils de fer des gondolements qui empêchent les abeilles d'en construire un rayon utilisable. Lorsqu'on veut préparer vers le printemps, en vue de l'extension du nid à couvain et des essaims à attendre, des cadres garnis de cire, il faut d'abord placer les feuilles gaufrées pendant vingt-quatre heures dans une chambre chauffée. Une heure avant leur montage, on les place tout près du poêle et quand elles auront pris une chaleur de 25 à 27 degrés, elles sont prêtes pour la garniture. Les feuilles sont alors molles et flexibles et leur dilatation est si avancée, que même les 35 degrés de chaleur que développent en moyenne les abeilles lorsqu'elles produisent de la cire, n'y apporteront qu'une modification insensible dans la ruche. Mais l'important se montre dans le résultat, que les fils de fer du cadre se logeront justement là dans la feuille de cire chauffée, où ils n'opposeront plus aucune résistance à la dilatation future de la feuille dans la ruche, et par ce fait tout gondolement ultérieur est exclu.

Pour loger le fil de fer dans la feuille gaufrée, il faut prendre soin de le noyer complètement dans la cire, car la reine ne pond pas d'œufs dans des cellules au fond desquelles le fil de fer est à nu. Si quelquefois on y en trouve quand même, la plupart de ces œufs périt avant d'éclore, parce que le fil de fer, étant un bon conducteur du calorique, enlève à l'œuf collé à sa surface une bonne part de la chaleur si nécessaire pour son éclosion. Il est donc plus difficile de fixer le fil de fer dans les feuilles minces que dans les feuilles épaisses. A la vérité les abeilles recouvrent, si nous ne le faisons pas nous-mêmes, d'une fine couche de cire au temps de la bâtisse des rayons, presque toutes les parties du fil étant à découvert ; mais néanmoins il nous arrive parfois de trouver dans la ruche un beau rayon de couvain operculé, disposé en plaque compacte, présentant à travers cette plaque une rangée perpendiculaire de cellules non operculées. Ces cellules sont vides et indiquent l'endroit où passe le fil de fer tendu, resté découvert à leur fond.

Je veux clore ma petite causerie avec le conseil de ne pas exposer les cadres ainsi garnis d'avance à une température inférieure à 10 degrés.

J.-B. Weck, Colmar.

Pesées de nos ruches sur balance en juillet 1923

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Premploz (Valais)	880	D.-B. forte	19000	1200	2000	12	17800
St-Luc »	1650	» »	46900	700	3200	14	46200
Chili s. Monthey	401	» »	21600	2900	2900	6	18700
Bulle (Fribourg)	780	» moyenne	22400	400	2000	4	22000
Dompierre »	475	» bonne	—	—	—	—	—
Conches (Genève)	430	D. (13e) moyen.	24300	600	3200	8	23700
Châtelaine »)	430	D.-B. très bone	20150	2000	3200	20	18150
Ropraz (Vaud)		—	—	—	—	—	—
Rances »	560	D.-B. bonne	13600	1000	1800	9	12600
Sullens »	603	D.-T. moyenne	3500	1500	500	5	2000
Chavannes s/ Lausne	385	D.-B. bonne	11500	—	1300	14	11500
Coppet (Vaud)	380	» »	10900	7000	1050	2	10200
Coffrane (Neuchâtel)	800	D. (13e) moyene	12500	2500	2700	17	10000
Cernier »	834	D.-B. moyenne	10750	1700	1350	12	9050
Cressier »	425	» bonne	13250	900	1500	4	12350
La Côte Neuchâtelse	430	D.-T. »	6750	2600	1400	10	4150
Buttes »	700	D.-B. »	47800	1250	3200	5-6	46550
Le Locle »	915	» moyenne	26600	600	2500	12	26000
Tavannes (Jura B.)	761	» »	—	—	1800	10	13450
Courtelary »	703	» »	27600	900	2300	11	26700
Glovelier *a)* »	515	» »	10350	1450	1300	10 11 12	8900
» *b)* »	»	» bonne	13100	2400	2000	7	10700

FLORE MELLIFÈRE

La culture des plantes médicinales et épicières sur des terrains petits ou grands devrait être développée avec énergie en Suisse. Nous devons prendre à cœur, aussi dans ce domaine, les préceptes du temps de guerre : de couvrir le besoin de produits de la terre dans notre propre pays autant que possible et de nous rendre, de cette manière, plus indépendants de l'étranger. Il y a plus de cinquante plantes médicinales et épicières qui sont ajtes à la culture en Suisse. Nous en recommandons en première ligne : menthe de jardin, camomille, centaurée, mélisse, scille, safran (crocus), valérien, romarin, fenouil, cumin hollandais, anis, marjoleine, molène.

Pour la haute montagne nous recommandons particulièrement : l'arnica, rhubarbe médicinale, gentiane jaune.

Très importante pour la production de l'huile est la soia.

Ces plantations sont avantageuses aussi pour l'apiculture, puisque beaucoup de ces plantes donnent un aliment excellent pour les abeilles. Si elles sont choisies selon les conditions de la terre et du lieu, elles offrent la chance de rendre utiles des pièces de terre peu ou point exploitées jusqu'à présent : pentes raides, celles des routes et des chemins de fer, rives des lacs, prés humides dans la vallée et sur la montagne, défilés, parcelles de forêt, terrains couverts de sable ou de gravois.

La maison Ch. Schœnenberger-Steiger, herboristerie-droguerie, à Zurich, fournit gratuitement des informations détaillées sur les conditions particulières de toutes les espèces des plantes médicinales et épicières indigènes.

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte vaudoise.

L'assemblée annuelle a eu lieu en juillet à Aubonne, centre de la région où se recrutent les membres. Cette section diffère sensiblement de ses sœurs par sa conformation. Elle n'est guère formée que d'apiculteurs comptant hélas de nombreux printemps et rompus à tous les secrets de l'art. Ils y font quand même excellent ménage avec les nouveaux et toutes les voix sont écoutées avec bienveillance. On nous a appelé le Conseil des Etats à cause de la similitude du nombre (toujours 44) et les ironiques enfin « les gros Magnats de la Côte ! »

« Laissons dire et faisons bien » dit un vieil adage et c'est notre mot d'ordre.

Pour en revenir à la séance dernière, nous avons constaté que l'énorme production de miel de 1922 était complètement écoulée par nos propres moyens et que notre région favorisée par une flore exceptionnelle et variée justifiait le développement intense de l'apiculture.

Dents de lion, esparcettes, acacias, tilleuls, épilobes des bois, mélilots du bord des routes, bruyères, offrent gracieusement dans une succession serrée leurs corolles innombrables, pleines de nectar. Quant à la miellée des sapins n'en parlons pas, c'est trop général, excepté en cette fameuse année 1923.

L'assemblée de juillet nous a donné l'occasion d'entendre un exposé intéressant de M. Rochat, de Pontreuse sous Mont, sur les races d'abeilles et les ruches d'élevage. Ce jeune apiculteur arrive à des résultats surprenants par son esprit d'observation et sa persévérance.

En l'absence de M. Masson, propriétaire d'un beau rucher près d'Apples, malheureusement atteint d'acariose, notre président résume les caractères de cette maladie dont il existe un second foyer à Tartegnin. Pas besoin de dire que nous comptons sur la vigilance de nos inspecteurs cantonal et régional pour détruire ce danger qui menace nos deux ailes.

En résumé, séance pleine d'entrain laissant les membres sous une excellente impression. Il est seulement regrettable que M. Schumacher soit empêché de déférer à notre vœu ou plutôt notre décision. « Course en section à Daillens pour visite de rucher et entendre une conférence au choix de notre rédacteur. » Ce n'est que partie renvoyée.

H. Berger.

* * *

Jura-Nord.

Assemblée ordinaire dimanche le 23 septembre à 13 ½ h., à Courgenay, Hôtel de la Gare, avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole. — 2. Conférence sur la mise en hivernage des ruches, par M. Walther. — 3. Conférence sur l'acariose, par M. Gigon, inspecteur cantonal (cas de Boncourt). — 4. Distribution des nouveaux statuts. — 5. Imprévu.

Les deux conférences se feront avec projections.

Apiculteurs, l'acariose, terrible et sournoise, a forcé notre porte d'entrée ; venez nombreux à l'assemblée de Courgenay.

Le Comité.

* * *

Val de Tavannes.

Voici deux photos prises à la réunion régionale du 17 juin à Saicourt. Le rucher est celui de M. Alfred Paroz.

Un compte rendu de cette réunion a été donné dans le *Bulletin* de juillet. Nous disions que ce jour-là il neigeait, que les ruches étaient vides et qu'il fallait nourrir. Mais quel contraste en juillet ! Le beau est venu avec de grandes chaleurs et d'abondantes rosées de miel. Tout le mois a été sec, même trop. Le 31, nous avons constaté que la rosée de miel se maintenait, mais depuis quelque temps l'apport au rucher reste faible. Est-ce l'excès de sécheresse qui oblige les abeilles à délaisser cette riche pâture ?

Du temps que l'année dernière les rosées de miel ont duré de fin juin en octobre, on ne s'attendait guère à en avoir cette année, surtout après un si vilain mois de juin. La récolte, jusqu'ici, n'est pas forte. Si des hausses sont bien garnies, le fond de la ruche ne l'est guère ou pas du tout. Mais on peut être content comme cela, puisqu'on s'attendait plutôt à ne rien avoir et à devoir nourrir.

Le miel de cette année que j'ai déjà extrait est fade, tandis que celui de 1922 était **succulent.**

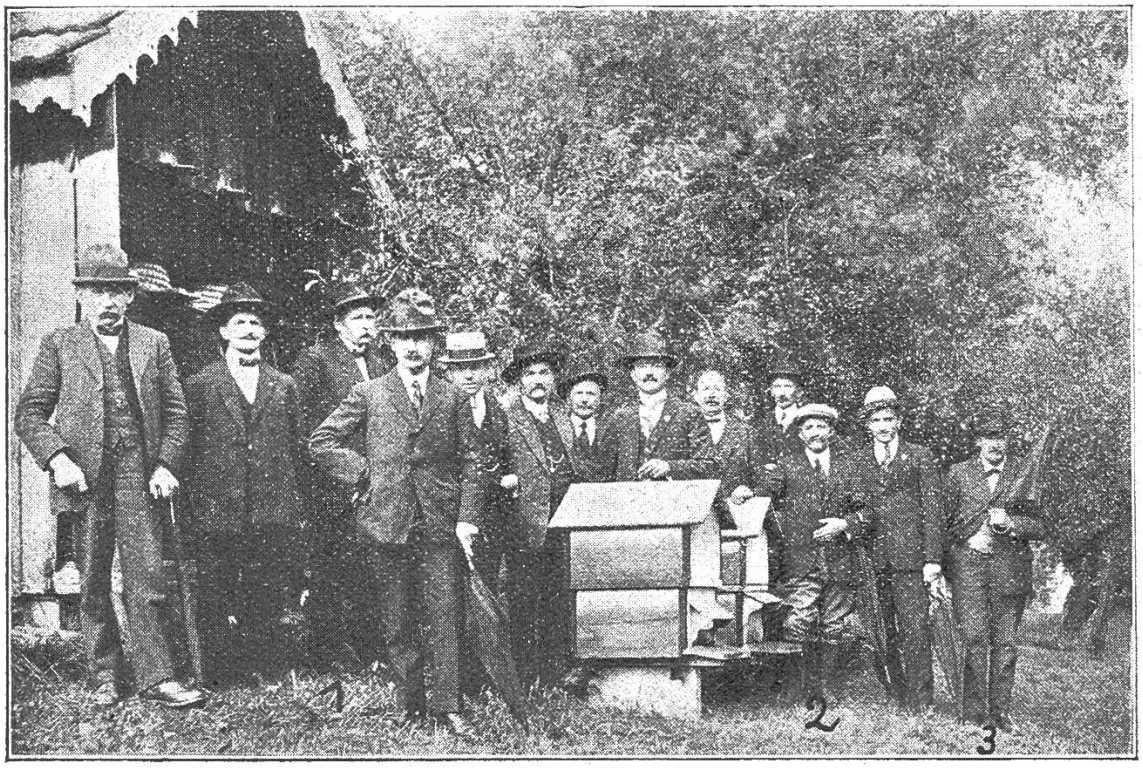

Au rucher de M. Alfred Paroz, à Saicourt.

1. M. Alfred Paroz. — 2. M. Ch. Faivre, Inspecteur cantonal de la loque.
3. M. Klopfenstein, Président de la section Erguel-Prévôté.

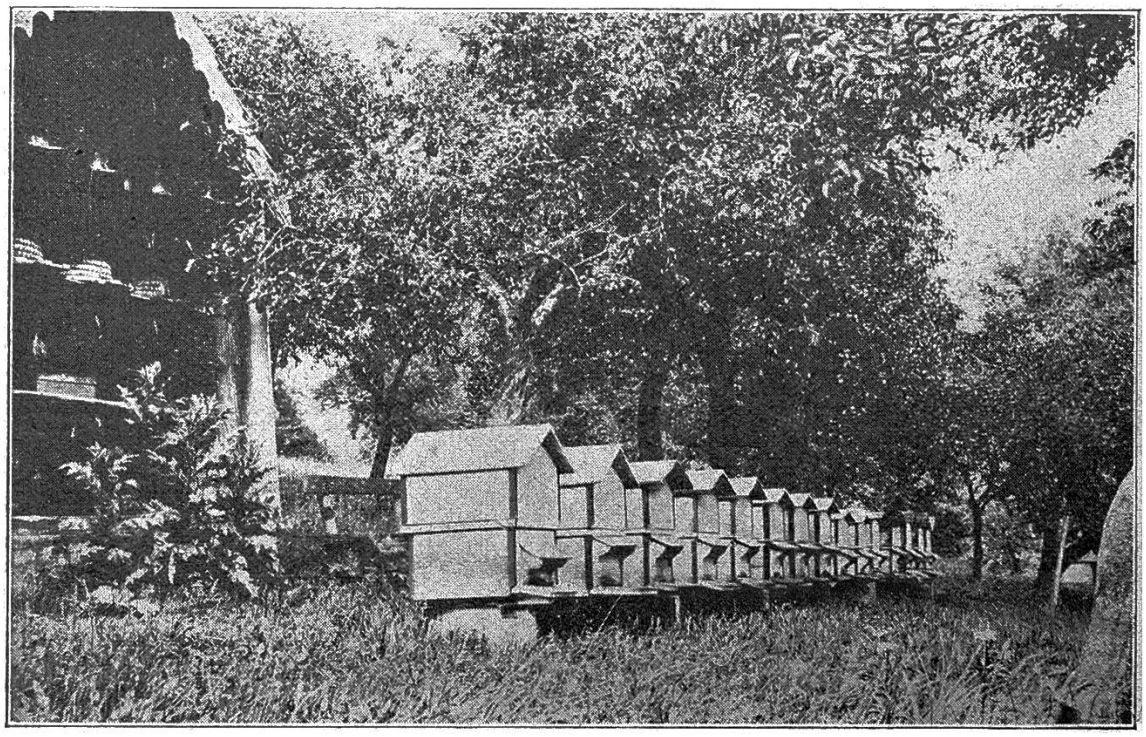

Rucher de M. Alfred Paroz, juge à Saicourt, près de Tavannes.

Erguel-Prévôté.

Une gentille réunion régionale a eu lieu le 12 août au Petit-Val. Nous n'étions pas nombreux. Ce ne fut qu'un demi-mal qui eut ses avantages : la réunion n'en fut que plus intime et à l'inspection des ruches, chacun pouvait voir et... dire son mot. Et puis, notre nombre a suffi à montrer que nous ne négligeons pas les endroits écartés et que nous cherchons à y encourager, comme ailleurs, une apiculture intelligente.

Vers 2 h. de l'après-midi, nous attaquons d'abord la ruche d'un débutant, l'aubergiste du Pichoux. C'est une Dadant modifiée qu'il a fabriquée lui-même, mais qui, comme cela arrive généralement en pareil cas, n'est pas sans présenter quelque défaut. La chose est signalée au propriétaire qui pourra maintenant corriger son travail et deviendra, nous l'espérons, un de nos fidèles membres.

Il nous arrive de rendre visites à des apiculteurs qui ne sont pas sociétaires, afin de gagner leur sympathie et de les amener à se rattacher à nous.

Ensuite, à dix minutes de là, à l'endroit où la route de Souboz commence à gravir le monticule sur lequel le village est perché, nous nous rendons au Maupas, pour voir le rucher du fermier du lieu. Ce rucher est propre, spacieux, mais il n'a que des ruches en paille. Nous renonçons à les retourner et nous nous bornons à soulever les capots. Un seul est garni, et divers avis sont émis sur le moyen de faire sortir le plus facilement les abeilles des capots remplis qu'on veut enlever. Le fermier éprouva beaucoup de plaisir à nous voir chez lui, et nous espérons que maintenant il se mettra aussi de la société.

Qui en auto, qui à vélo, qui à pied, on s'en fut ensuite chez M. Kunz, dont les ruches avaient été emportées il y a deux ou trois ans par une subite crue de la Sorne et qui habite une maison isolée entre la route et la Sorne, au nord de Sornetan. Grâce à l'aide qu'il reçut de la société et de généreux collègues, son rucher est aujourd'hui à peu près reformé ; il est en bonne marche et placé cette fois hors des atteintes de la rivière.

Pendant que l'auto suit la route pour se rendre à Sornetan, perché au haut d'un monticule comme Souboz, les piétons et les vélocipédistes poussant leur machine grimpent au village par un raide sentier énormément crevassé par la sécheresse. Nous arrivons chez un de nos sociétaires, M. Chavannes, qui nous ménage le plus aimable accueil. Après notre grimpée sous le soleil brûlant, sa table s'offrait à nous irrésistible. Mais nous n'y touchons pas avant d'avoir visité son rucher qui compte un nombre respectable de ruches placées dans un beau verger. Nous avons l'occasion de corriger dans l'une d'elles les suites d'un oubli qui peut se produire. Mais à la table de M. Chavannes rien ne manqua. Ce fut l'abondance. Merci à M. et M^me^ Chavannes qui ont si largement tenu compte d'une des maximes qui se trouvent à la paroi de la chambre où nous étions : Sois hospitalier.

Le prix du miel vint sur le tapis. Nous avons estimé que cette année on ne pouvait le céder meilleur marché que l'année dernière, c'est-à-dire pas au-dessous de 4 fr. 50 le kilo au détail, car si quelques régions ont eu une récolte passable, ailleurs elle fut faible et le résultat général ne permet pas une baisse de prix.

Un participant.

* * *

Le dimanche 8 juillet dernier, les apiculteurs du Vallon de St-Imier étaient convoqués à Courtelary, pour visiter nos ruchers. Dès deux heures, ils arrivaient assez nombreux au lieu de rendez-vous, à l'Or-

phelinat. M. l'inspecteur cantonal de la loque, Faivre, arriva à trois heures et aussitôt commença la visite des ruches. Le temps était superbe et la plus grande activité règnait parmi nos butineuses. On visita plusieurs colonies de l'Orphelinat, en commençant par une ruche qui paraissait avoir fortement souffert de dysenterie durant l'hiver. Cette ruche fut trouvée en parfait état et le mal dont elle a souffert est réparé complètement. Des hausses furent visitées, mais hélas trouvées vides.

Au village, où deux ruchers furent encore visités, la récolte paraît de prime abord plus riche. Ce n'est pas la grande abondance des bonnes années, mais il y a quelque chose dans les hausses et si le temps devenait favorable, on pourrait espérer encore une bonne récolte. Dans un rucher, les hausses étaient garnies et les abeilles operculaient les rayons. Ces colonies sont cependant l'exception, mais tous espèrent que des miellées viendront donner un nouvel élan à nos petites travailleuses. Un fait qui paraît plein de promesses, c'est que dans une ruche, on découvrit des cellules remplies de miel verdâtre. Le sapin apportera-t-il sa part dans la récolte de nos avettes ? On n'ose presque pas y croire, mais, malgré tout, il faut espérer. Nos abeilles, si pleines d'entrain, nous le montrent. Vienne un beau jour, vite elles se mettent à la tâche courageusement et oublient la misère des temps pluvieux.

Il nous reste à remercier très sincèrement M. l'inspecteur Faivre pour les explications et les conseils qu'il nous a donnés avec l'entrain et la gaieté qui lui sont habituels.

Cette journée restera pour tous un beau souvenir. *B.*

* * *

Société d'apiculture de Lausanne.

Les membres qui désirent fournir du miel au dépôt, sont invités à s'inscrire chez le président en indiquant la quantité. Tous les miels fournis au dépôt seront contrôlés (éventuellement au frais des requérants), les contrôles officiels étant écoulés.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Station de fécondation de M. Porchet, à Ropraz. — Vingt-deux ruchettes ont été mises en œuvre cette année, et toutes ont répondu. Elles ont été peuplées à l'essaimage par des abeilles d'essaims (deux pochées à soupe environ par boîte) et ce noyau a été suffisant pour achever l'incubation et assurer la fécondation ensuite de ces belles cellules qui auraient été détruites dans les souches.

Actuellement, la majeure partie sont vendues ou retenues, ce qui m'a décidé à faire une seconde série d'élevage, sur sept de ces ruchettes.

Les participants au cours n° 2 d'apiculture, organisé par le Bureau de la F. V. A., et qui a eu lieu ici le 15 écoulé, ont été vivement intéressés par ce petit essai d'élevage, et mon « village nègre » (selon

l'expression aimable de mon Président de Section) a été, à cette occasion, l'objet de l'attention soutenue des quatre-vingt-deux participants.

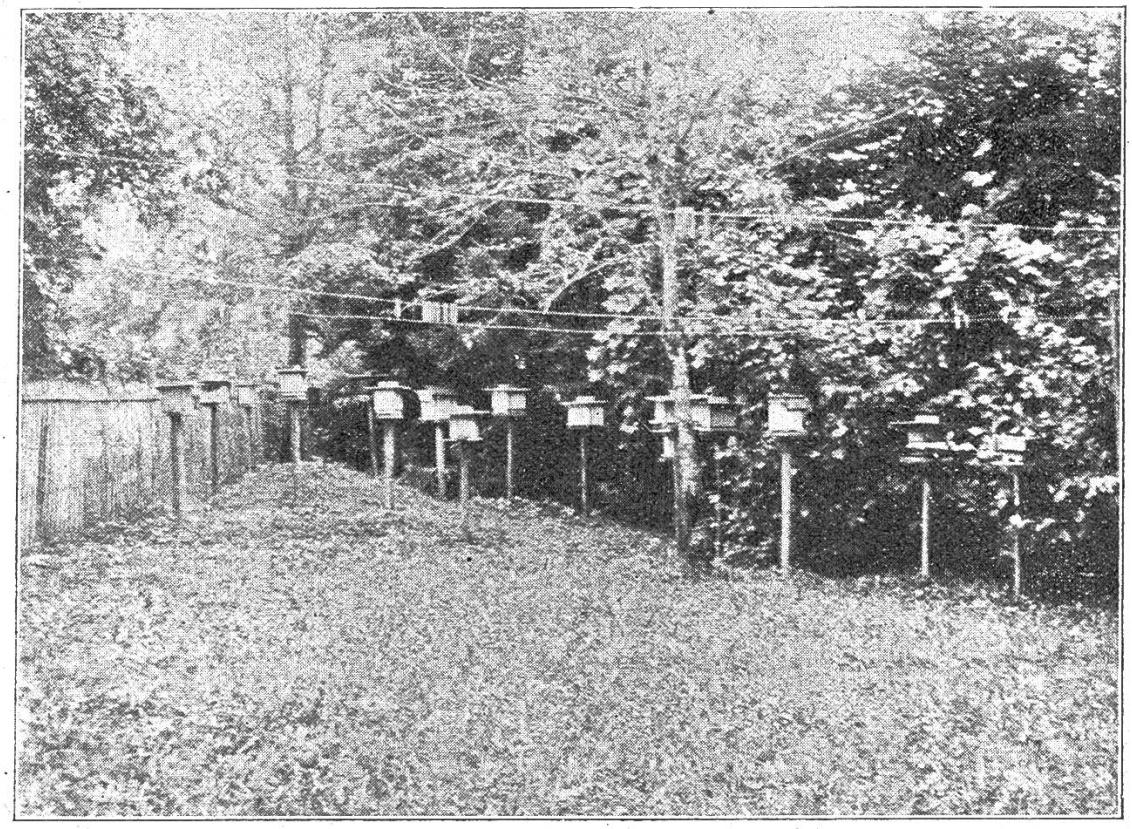

Station de fécondation du Jorat, de M. Porchet, à Ropraz.

NOUVELLES DE FRANCE

Le Syndicat des Apiculteurs du Berry, en collaboration avec la Compagnie des chemins de fer d'Orléans et avec le concours des Etablissements A. Mathieu, a organisé les 28 et 29 mai, à Châteauroux, deux journées d'enseignement pratique apicole qui ont remporté un succès sans précédent dans les annales de l'apiculture française.

Pendant ces deux jours, plus de cinq cents auditeurs, attentifs et intéressés, assistèrent fidèlement à toutes les séances. Le jardin, gracieusement prêté par M. Mathieu, propriétaire de la Manufacture de ruches de Châteauroux, offrait un amphithéâtre naturel de gazon et un emplacement de choix pour une manifestation semblable.

De distingués apiculteurs surent retenir et captiver l'attention des assistants par leurs conférences et leurs causeries.

MM. Touratier, Chaussebourg et Roche, initièrent les débutants aux premiers éléments de l'apiculture, puis avec des démonstrations pratiques à l'appui, passèrent en revue tous les travaux que nécessite la conduite d'un rucher.

M. Alin Caillas parla du miel, aux propriétés innombrables et merveilleuses.

M. Giraud, l'éleveur bien connu, et M. Couallier exposèrent les méthodes modernes d'élevage des reines, devant un auditoire curieux et attentionné.

M. le professeur Mamelle et M. l'abbé Delaigues précisèrent les maladies des abeilles que l'on connait maintenant scientifiquement, qu'on étudie, qu'on combat et que dans un avenir prochain sans doute on arrivera à vaincre tout à fait.

Un chaud soleil et un temps magnifique favorisèrent les organisateurs et le public de cette belle fête de l'apiculture.

Les abeilles des ruches installées presque parmi les assistants semblaient prendre part à la fête et remplissaient l'air de leur joyeux bruissement. Il n'y eut pas une piqûre et pourtant personne n'arbora de masque ni de voilette. Ce fut un des grands étonnements d'un public nombreux, un peu prévenu, peut-être, contre nos abeilles, et que gagne bien vite une entière confiance.

Une élite nombreuse d'apiculteurs, venus individuellement ou par groupe des régions les plus reculées de la France, assistaient aux « Journées apicoles », témoignant par leur présence de l'importance et de l'intérêt d'une telle manifestation.

M. Poher, directeur des Services commerciaux, représentait la Compagnie du P.-O., M. Sonnier la Fédération des Sociétés d'Apiculture.

Les deux journées furent présidées, avec le dévouement qu'on lui connait, par le sympathique président du Syndicat des Apiculteurs du Berry, le général Exelmans, qui félicita organisateurs et conférenciers d'avoir réalisé une manifestation qui sert aussi magnifiquement la belle cause de l'apiculture française, et par le succès qu'elle a remporté ne peut que lui attirer toutes les sympathies.

DONS REÇUS

Bibliothèque : Andreoli, Icogne, 4 fr. 20.

Nos meilleurs remerciements. *Schumacher.*

Abeilles A vendre pour cause de décès, à très bas prix, quelques colonies et un rucher syst. **Burki** (3 pavillons ss toit). Le tout en b. état avec un gr. nomb. de cadres bâtis. A la même adr. un extracteur. **Cure de Ballaigues.**

REINES

de mon élevage 1923, éprouvées, disponibles tout de suite. Dernière occasion pour remplacements avant l'hiver.

S'adr. à **A. Porchet,** à ROPRAZ.

REINES RACE 1923

« Nigra » et « Mohr » des meilleures colonies sont offertes prises à la station privée de fécondation pour le prix de Fr. **10.--,** port et emballage en plus.

CENTRAL DU TÉLÉPHONE

Fr. BRUNNER

instituteur retraité.

ORPUND

A VENDRE

4 colonies d'abeilles en pleine force. Livraison selon convenance.

S'adr. **Hoirs Oscar Lederrey,**

Le Tronchet sur Grandvaux.

A vendre ou à échanger

contre **RUCHES VIDES**

Camionnette Clément-Bayard

avec carrosserie 4 pl., machine révisée, pneus neufs, prix, Fr. **1400.—**

ou une **Bébé-Peugeot,** parfait état.

Prix : Fr **1500.** -

Chez **R. Balissat,** av. de Plan, 27, Vevey.

Téléph. Vandœuvres 55

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE FONDÉ EN 1885

FABRIQUE DE RUCHES

J. Paintard

« LES RUCHETTES », près Vandœuvres, GENÈVE.

Notre fabrication est une des plus importantes de la Suisse et la seule Maison ne s'occupant que d'apiculture.

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS.

RUCHERS-PAVILLONS (ou ruchers fermés) système PAINTARD obtenant partout le plus grand succès.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE 23129

Téléph. Vandœuvres 55

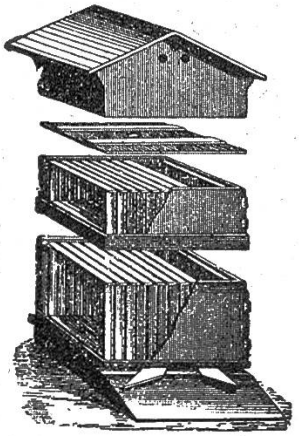

ODIER & Cie

Quai de l'Isle, 13, Genève

Matériel et Ustensiles pour l'Apiculture

Ruches — Ruchettes et accessoires.
Cire gaufrée.

Outillage complet pour Apiculteur : Extracteurs — érificateurs — Boîtes et Bidons à miel. 23052

Boîtes à miel avec ou sans poignée de 1/4 à 5 kg.

forts bidons de transports, de 10, 20 et 25 kg., le tout en aluminium pur, travail soigné. **Couches** en aluminium pour l'hivernage, pour caisses suisses et autres systèmes, ainsi que **ustensiles en aluminium pour l'abreuvage,** aux prix les plus bas. 23041

E. GASS & Cie, Oberwil, près Bâle.

Fabrique d'articles en aluminium „ERGA"

Fabrique d'articles en bois pour l'apiculture

Jos. JAQUET, Villarvolard, Fribourg.

Spécialité, construction de pavillons démontables pour ruches.

RUCHES DE TOUS SYSTÈMES 23030

Ruches Dadant Type ou **Blatt,** complètes, peintes, toit à deux pans, couverture tôle galvanisée, à Fr. **38.-** La même ruche à toit plat construite en lames de sapin, à Fr. **32.- Ruchettes d'élevage** système Lassueur, à Fr. **10.- Ruchettes d'élevage** système Stöckli, à Fr. **9.-**

Seul fabricant du Sécuritas

appareil breveté, pour empêcher le pillage, les 2 pièces, Fr. **2.50**